

Un résumé des opinions de l'Association à ce sujet est ici annexé à titre d'Appendice «M».

Monsieur le président, nous exprimons l'espoir que ces vues, propositions et recommandations, vous seront d'une certaine utilité, à vous et à vos associés, lorsqu'il s'agira d'évaluer les besoins du peuple canadien. Voilà pour notre exposé.

Le PRÉSIDENT: Je vous remercie beaucoup, monsieur McRae. Est-ce que quelqu'un a des questions à poser?

Le sénateur HORNER: Puis-je vous poser une question au sujet de votre recommandation voulant que les exportations ne soient assujetties à aucun impôt. Est-ce qu'il n'est pas dangereux que les autres pays considèrent la chose comme du *dumping*? Il y aura un écart direct entre les prix auxquels les marchandises exportées seront vendues et les prix au Canada. Si nous suivions votre recommandation, ne pourrions-nous pas être accusés de *dumping*?

M. NEEDLES: Les pays étrangers fondent la valeur des exportations sur celle du marché national, de sorte que l'application d'une concession fiscale n'affectera pas le prix de vente sur le marché national et, par conséquent, n'aura aucune répercussion sur nos relations avec les pays auxquels nous exportons.

Le sénateur LEONARD: Quel en sera le résultat auprès du GATT? Ne serait-ce pas une violation de cet accord que d'accorder une préférence en matière fiscale?

M. NEEDLES: Non, parce que la préférence en matière fiscale ne s'applique qu'au marché national, afin de permettre au fabricant d'équilibrer ses comptes, ou de faire un peu de profit. Il lui est ainsi plus facile de fabriquer pour l'exportation. Cela ne change pas les prix auxquels les denrées sont offertes sur le marché étranger. Le droit d'entrée est basé sur la valeur courante du marché.

Le sénateur CROLL: Quels sont les pays qui offrent cet encouragement?

M. FLYNN: Il y en a quatre: la France, le Japon, l'Irlande et la Jamaïque.

Le sénateur HORNER: J'ai une autre idée. Nous pouvons présumer que chaque pays rival est en face du même problème. Chacun doit maintenir l'emploi chez lui. Comme résultat, nous allons voir la fin de ce marché pour tous dans chaque pays du monde. Sans aucun doute, chacun a pleinement conscience de ce problème.

M. NEEDLES: Cela souligne l'importance indiscutable de maintenir nos lois actuelles sur les douanes afin de nous protéger contre les pays qui cherchent des marchés d'exportation.

Le sénateur HORNER: Vous voulez obtenir la part canadienne?

M. NEEDLES: Nous voulons améliorer, pour les Canadiens, les possibilités d'emploi au Canada.

Le sénateur CAMERON: Dans ce cas, il est évident que nous devons vendre à quelques-uns de ces pays. Qu'advient-il, si nous leur fermons nos marchés de notre blé, de notre charbon et de notre bois à pâte?

M. NEEDLES: Notre opinion, c'est que lorsque les étrangers achètent de nous, ils le font parce que c'est à leur avantage, à cause de leur besoin, ou considérant le prix du produit. La portée de ces mesures a été grandement exagérée.

Le sénateur ROEBUCK: Puis-je poser une question ou deux? Je voudrais des renseignements à ce sujet. A l'alinéa VI, sous l'en-tête «Commerce d'exportation» vous demandez que l'on encourage les exportations à l'étranger; ensuite, au paragraphe 26, vous traitez de l'importation au Canada de produits